



Master en Enseignement
Section 3

Français - Education culturelle et artistique

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2025-2026

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Section : Section 3 Français - Education culturelle et artistique
2. Localisation de la formation : Rue Hors-Château, 61 à 4000 **Liège**
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type **long**
 - b) Département **pédagogique**
 - c) Secteur : **sciences humaines et sociales**
 - d) Domaine : **Sciences psychologiques et de l'éducation**
 - e) Grade académique : **Master (niveau 7)**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

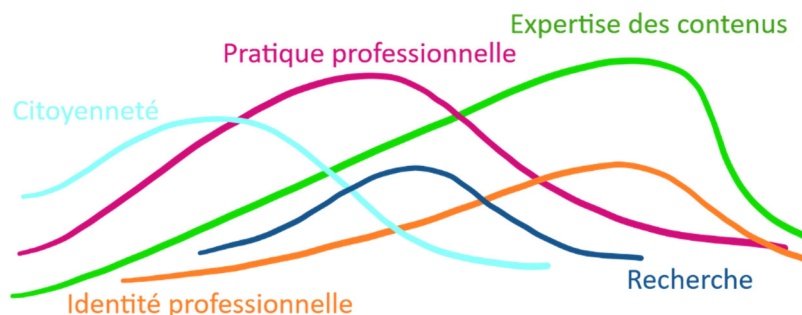
La finalité de la Haute École est de former des enseignants compétents, capables de participer à la construction d'une société démocratique, équitable, solidaire, créative, dynamique et respectueuse des personnes et de l'environnement.

La formation vise donc le développement de compétences, qui articulent des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Une réflexion sur la pratique professionnelle guide les apprentissages tout au long de la formation. Nous veillons à développer esprit critique et sens de l'initiative.

Les méthodes pédagogiques variées favorisent une formation de haut niveau, rendant les étudiants créatifs, acteurs de leurs apprentissages et autonomes dans leurs démarches. Nous sommes attentifs à l'inclusion et nos formations sont "rendues accessibles à chacun·e, sans discrimination".

A HELMo, le cursus d'enseignant, repose sur cinq axes de formation fortement liés. Dès le début de la formation, de nombreuses activités sont articulées à la **pratique professionnelle** parce que l'enseignant est avant tout un spécialiste de la classe. Il réfléchit à sa pratique, l'analyse et l'enrichit au fil des collaborations et des **recherches**. L'enseignant maîtrise plusieurs disciplines : il doit donc développer une **expertise des contenus** à enseigner et être capable d'adapter leur apprentissage aux élèves d'un âge donné.

Dès la formation initiale, le futur enseignant se construit une première **identité professionnelle** grâce aux allers-retours permanents entre les réflexions menées dans le cadre des cours et les expériences de stage qui jalonnent le parcours. Peu à peu, l'étudiant s'implique et devient un enseignant, il découvre et investit les différentes facettes du métier, il s'inscrit dans la vie sociale et culturelle, participe à des **projets citoyens** et devient un acteur de sa formation.



Pour poursuivre cette vision de l'enseignant d'aujourd'hui et de demain, les activités d'apprentissage viseront à :

- analyser son propre travail et construire progressivement durant le cursus une identité et un projet professionnels forts ;
- maîtriser des savoirs, les transformer pour les enseigner, les faire apprendre ;
- rencontrer le monde de l'école et le monde, tout court ;
- se développer comme personne en devenir ;
- communiquer sous différentes formes avec des partenaires de différents types : enfants, adolescents, parents, collègues, partenaires de l'école... ;
- collaborer/coopérer, notamment dans le cadre du co-enseignement.

Il s'agit, durant tout le cursus de formation, de développer les compétences reprises dans le référentiel de compétences du Décret définissant la formation initiale des enseignants (2019).

Référentiel de compétences de l'enseignant

Pour « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation », la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous.

Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7. Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.

L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie Bruxelles et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : « Codes de l'enseignement obligatoire », « Référentiels de compétences, programmes... », « Compétences terminales »...

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue.

La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

L'article 5, §1er du décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants précise les compétences que doivent développer et acquérir les étudiantes et les étudiants dans le cadre de leur formation initiale. Il s'agit de compétences et capacités attendues de la part de l'ensemble des enseignantes et des enseignants, quels que soient la discipline enseignée, le niveau, le type ou la

forme d'enseignement dans lequel ils exercent leur métier. C'est, en effet, à partir des dimensions du métier que les compétences et capacités à développer chez les futures enseignantes et futurs enseignants ont été travaillées et structurées.

Le décret définit quatre domaines de compétences constitutifs du profil générique du métier. Etre enseignante ou enseignant, c'est être un·e organisateur·trice et accompagnateur·trice d'apprentissages, dans une dynamique évolutive (domaine 3) et réflexive (domaine 4). C'est prendre sa place en tant qu'acteur·trice institutionnel·le, social·e et culturel·le (domaine 1) dans un établissement scolaire et participer, comme membre de l'équipe éducative, à la dynamique collective d'une organisation apprenante (domaine 2).

Les domaines 1 et 2 insistent sur la place à prendre dans une équipe éducative, sur le rôle à y jouer en tant qu'enseignante ou enseignant. Cet apprentissage commence lors de la formation initiale, puis se développe progressivement et s'entretient, en cours de carrière, au sein d'une équipe.

De même, en ce qui concerne les compétences du pédagogue organisateur et accompagnateur d'apprentissages, il s'agit de permettre, durant la formation initiale, l'appropriation et la mise en œuvre de méthodes et de pratiques pédagogiques (différenciation, co-enseignement, accompagnement personnalisé ...) dont le développement/le renforcement sera poursuivi au-delà de la formation initiale lors de l'exercice de la pratique professionnelle. Certaines compétences ne pourront être exercées suffisamment en formation initiale pour des questions d'organisation/durée des stages ou des questions de responsabilité.

DOMAINE 1 :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable de :

1. Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
2. Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
3. Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - a. s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - b. faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
4. Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

DOMAINE 2 :

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamiques collective

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable de :

1. S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
2. Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
3. Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience

DOMAINE 3 :**Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages
dans une dynamique évolutive**

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable de :

1. Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
2. Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
3. Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
4. Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - a. la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération;
 - b. la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - c. la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - d. la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la cointervention pédagogique ;
 - e. la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
5. Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
6. Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
7. Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
8. Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

DOMAINE 4 :**Les compétences du praticien réflexif**

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable de :

1. Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

2. Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
3. Construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Un arrêté du Gouvernement validera le niveau de maîtrise minimale des compétences proposé par la COCOFIE (Commission de coordination de la formation initiale des enseignants, de l'enseignement obligatoire, de promotion sociale et secondaire artistique à horaire réduit).

4. Organisation en unités de formation des blocs du premier cycle
--

B1

Rencontres avec le métier (13 crédits)

Redécouvrir l'enseignement fondamental et secondaire, préparer et s'essayer à la mise en œuvre d'activités à destination des élèves.

Activités : didactique du français, pédagogie, recherche, communication, activité de formation professionnelle (AFP) et d'intégration professionnelle

Acquis : Analyser ses premières expériences professionnelles et l'évolution de ses représentations (élève-école-métier)

Voix et expression (2)

Appréhender et maîtriser le corps et la voix comme outils professionnels.

Acquis : Identifier ses besoins personnels de formation en matière de communication et proposer des moyens à mettre en œuvre pour y répondre

Conception d'activités d'apprentissage (11)

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage dans une classe

Activités : pédagogie et psychologie, communication, activité de formation professionnelle (AFP) et stage.

Acquis : Concevoir des situations d'apprentissage et faire de la classe un lieu où les apprenants évoluent dans un climat positif, équitable et bienveillant

Maîtrise de la langue (5)

Acquérir une maîtrise suffisante de la langue d'enseignement pour faire face aux exigences professionnelles.

Équité (5)

S'interroger sur le concept d'équité en éducation, à l'aide de ressources sociologiques et philosophiques.

Expériences citoyennes (3)

Rendre compte, de manière critique, d'un projet vécu en tant que citoyen responsable, mettre en évidence : la manière dont l'étudiant a contribué et s'est engagé dans un projet citoyen ; l'engagement dans la vie sociale et l'espace démocratique ; la coopération avec ses pairs.

B2

Pratiques collaboratives et co-enseignement (12)

Travailler en équipe en contexte d'enseignement-apprentissage. Concevoir des démarches d'enseignement pour des élèves de 5e et 6e primaire.

Activités : didactique du français, pédagogie et psychologie, communication, activité de formation professionnelle (AFP) et stage

Acquis : Concevoir et mettre en œuvre une démarche d'enseignement comprenant des pratiques variées. Pratiquer le co-enseignement

Outils d'apprentissage (8)

Construire et choisir des supports d'apprentissage et des dispositifs d'évaluation pertinents.

Activités : didactique du français, AFP et pédagogie

Acquis : Concevoir, choisir et utiliser des supports didactiques ; concevoir, tester et adapter des dispositifs d'évaluation

Observation, analyse et régulation de ses pratiques (14)

Enseigner aux élèves de secondaire.

Activités : didactique du français, pédagogie, psychologie et recherche, communication, AFP, AIP (stage), éducation culturelle et artistique

Acquis : Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les apprenants

Système éducatif (5)

Poursuivre le développement de l'identité professionnelle en travaillant les questions éthiques et déontologiques et en approfondissant les connaissances sur les systèmes éducatifs

Cognition en contexte d'apprentissage (3)

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage.

Contribution citoyenne (3)

Rendre compte, de manière critique, d'un projet vécu en tant que citoyen responsable, mettre en évidence : la manière dont l'étudiant a contribué et s'est engagé dans un projet citoyen ; l'engagement dans la vie sociale et l'espace démocratique ; la coopération avec ses pairs.

B3

Différenciation (15)

Accompagner et personnaliser les apprentissages.

Activités : didactique générale, AFP, AIP (stage) et pédagogie

Acquis : Concevoir et mettre en œuvre une démarche d'enseignement comprenant des pratiques variées, interdisciplinaires et différenciées

difficultés d'apprentissage spécifiques à la discipline

Gestion de l'hétérogénéité des apprenants – Aspects didactiques (6)

Repérer les difficultés d'apprentissage relatives à la discipline et proposer une progression de l'apprentissage.

Ouverture et projet personnel (10)

Investir de nouveaux lieux d'éducation dans et hors de l'école

Activités : AIP et sciences humaines et sociales

Acquis : Résoudre en équipe des situations socioéducatives ; mettre en œuvre des démarches citoyennes pour plus de cohésion sociale et des pratiques d'accompagnement personnalisé en fonction des besoins.

Tronc Commun 2,5-15 ans (3)

Concevoir/Analyser des situations d'apprentissage dans la continuité 2,5-15 et Utiliser des supports didactiques pertinents.

BEPS (1)

Administrer les premiers soins efficacement et en toute sécurité, communiquer les informations pertinentes aux services de secours

Recherche en éducation (5)

Développer son projet de formation professionnelle et amorcer son projet de mémoire en s'appuyant sur la recherche en éducation.

Engagement citoyen (3)

Rendre compte, de manière critique, d'un projet vécu en tant que citoyen responsable, mettre en évidence la manière dont l'étudiant a contribué et s'est engagé dans un projet citoyen, l'engagement dans la vie sociale et l'espace démocratique et la coopération avec ses pairs.

M1

Pratique professionnelle en partenariat (15)

Investir toutes les facettes du métier d'enseignant.

Activités : pédagogie, sciences humaines et sociales, AFP, AIP (stage)

Acquis : Interagir avec l'équipe éducative afin de mobiliser et mutualiser les expertises professionnelles. Construire des relations de partenariat avec les familles et les institutions. Favoriser la responsabilisation et la participation de l'apprenant dans ses apprentissages. Pratiquer le co-enseignement.

Différenciation et accompagnement personnalisé (17)

Activités : français, pédagogie, stage (10 crédits)

Acquis : Concevoir et mettre en œuvre des pratiques de différenciation pédagogiques, notamment basées sur des dispositifs de remédiation-consolidation-dépassement et d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs et de leur profil d'apprenant, notamment en lien avec le contenu disciplinaire et didactique de cette UE.

Mémoire (16)

ULiège – 5 crédits : séminaires

HELMo – 11 crédits : recherche et accompagnement

Rédiger un rapport de recherche et élaborer un outil de diffusion à destination, a minima, de l'équipe éducative (consignes propres à chaque HE). Dans ce rapport, démontrer une articulation entre la théorie et la pratique ainsi qu'une posture évolutive/adaptative/réflexive à partir des observations/données analysées. Rédiger ce rapport dans le respect des normes APA.

Légende : les cases grisées correspondent aux UE prises en charge par l'ULiège ; les couleurs font référence aux axes.

B1**Savoirs langagiers (2)**

Maîtriser les compétences langagières de base en français : écrire un texte narratif dicté (évaluation des compétences orthographiques) ; définir des termes (évaluation des compétences lexicales) ; justifier l'orthographe de certains mots issus d'extraits narratifs (évaluation des compétences orthographiques et syntaxiques, de la capacité à formuler des explications grammaticales claires).

Approches et genres de textes (4)

Analyser et justifier, en s'appuyant sur les caractéristiques vues, l'appartenance d'un texte à un ou plusieurs genres/structures.

Découverte du milieu artistique et culturel (3)

Analyser une œuvre culturelle sous divers aspects, à l'aide d'outils d'analyse. Adapter des outils d'analyse et/ou de compréhension pour les élèves de l'enseignement obligatoire.

Immersion dans les textes littéraires (8)

Maîtriser les contenus disciplinaires : identifier des contenus de grammaire, de littérature et de linguistique dans des textes littéraires, les analyser et réinvestir ces apprentissages dans une production personnelle.

Productions collectives et créativité (4)

Concevoir et produire collectivement une réalisation artistique. Mener une analyse objective d'une production artistique.

B2**Didactique de l'option ECA (3)**

Concevoir des activités mobilisant les outils didactiques travaillés.

Maîtrise de la langue (2)

Produire des textes narratifs corrects aux niveaux grammatical et orthographique. Faire varier la construction des phrases, en s'aidant de "répertoires" syntaxiques (ou d'ouvrages spécialisés), afin de produire des écrits dynamiques, clairs et agréables à lire.

Discipline et didactique - Français (2)

Analyser, critiquer et améliorer des dispositifs didactiques pour différents profils d'apprenants.

À la croisée des arts... (3)

Produire une œuvre multidisciplinaire et justifier l'approche artistique à la lumière des contenus travaillés dans l'UE.

Littérature et grammaire (5)

Identifier des contenus de grammaire et de littérature dans des textes et les analyser finement. Mobiliser ces notions pour proposer des activités à aborder dans des séquences didactiques avec les élèves.

**UE B2 « Observation, analyse et
régulation de ses pratiques » est
pré-requise à l'UE B3
« Différenciation »**

B3**Gestion de l'hétérogénéité des apprenants –
AFP (4)**

En lien avec l'UE de discipline et didactique du même nom
Activités : AFP

Acquis : Proposer des remédiations différenciées en lien avec les **Cultures : fonctions et significations (3)**
Mener à bien un partenariat avec un acteur culturel dans le cadre d'une activité liée à l'art engagé. Identifier les constituants d'une culture et interpréter ceux-ci pour en dégager du sens. Rendre compte, dans le cadre d'une production pertinente, de la réflexivité menée et du décentrement réalisé.

Linguistique française (2)

Adopter un point de vue scientifique sur la langue en mobilisant les concepts de la linguistique synchronique et diachronique.

Projet expressif et autonomie (3)

Produire, de manière autonome, un projet artistique complet, intégrant les disciplines artistiques et leurs fondamentaux. Rendre compte dans le cadre de cette production du parcours sensitif et esthétique réalisé. Analyser la pertinence didactique de ce projet et de son adaptabilité pour le public cible.

Didactique du français (5)

Concevoir un parcours thématique de plusieurs séquences visant des apprentissages relatifs à la littératie (en ce compris numérique) et à l'oralité.

M1**Approche critique et didactique de la culture
et des arts (6)**

Analyser de manière critique et argumentée des objets culturels et artistiques. Prendre appui sur ces compétences analytiques pour développer des séquences didactiques intégrant la réflexivité sur la diversité des pratiques culturelles, dans l'objectif de faire médiation entre différentes conceptions de la culture (familiale, juvénile, scolaire, etc.). S'approprier un répertoire de méthodologies diversifiées pour encadrer les activités culturelles et artistiques en adéquation avec la philosophie du référentiel d'éducation culturelle et artistique.

**Questions de didactique du français (parler-
écouter) (2)**

Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement.

Français et culture(s) (4)

Construire une séquence de cours cohérente et articulée, intégrant des œuvres culturelles de diverses formes, au service d'apprentissages de français